



GUIDE DU JOUEUR

CIRCUIT SunSmash OPEN



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
1.1 Description – Objectif	3
1.2 Clientèle cible	3
2. INSCRIPTION	3
2.1 Inscription des équipes	3
2.2 Désistement d'une équipe.....	3
2.3 Changement de partenaire	4
3. DÉROULEMENT DU TOURNOI.....	4
3.1 Échauffement	4
3.2 Échauffement, forfait et retard	4
4. RÉUNION DES JOUEURS.....	4
5. FORMAT DE COMPÉTITIONS	5
5.1 Tableau principal	5
5.2 Qualifications.....	5
5.3 Ronde préliminaire	5
5.4 Ronde éliminatoire	6
6 . RÈGLEMENTS DE JEU	7
7. ARBITRAGE	7
7.1 Responsabilité de l'officiel (obligatoire).....	7
7.2 Code de conduite	7
7.3 Politique antidopage.....	8
8. CLASSEMENT CUMULATIF	8
8.1 Système des points de classement	8
9. ATTRIBUTION DES NUMÉROS DE TÊTE DE SÉRIE (SEEDING)	8
10.BOURSES AUX ATHLÈTES.....	9
11. Championnat.....	9
12. POLITIQUE D'ANNULATION OU D'INTERRUPTION.....	9
12.1 Avant la tenue du tournoi	9
12.2 Lors du tournoi	9

1. INTRODUCTION

1.1 Description – Objectif

Le Circuit SunSmash Open regroupe des événements nationaux de volleyball de plage 2 vs 2 ouverts à tous les joueuses et joueurs au Canada. Il est organisé par le Club de Volleyball Lynx de la Rive-Sud, l'Académie Probeach et le Club de volleyball l'Envolley.

Probeach OPEN du 11 au 13 juin 2021
OPEN de Boucherville du 25 au 27 juin 2021
Sherbeach OPEN du 9 au 11 juillet 2021
OPEN Gaspésien du 23 au 25 juillet 2021

Ces compétitions accueillent l'élite québécoise et canadienne dans des événements festifs. Elles sont organisées de façon à obtenir un standard d'excellence reconnu à travers le Canada. Tournoi sur deux jours avec ronde préliminaire et ronde éliminatoire. Un maximum de 32 équipes féminines et 32 équipes masculines ont accès au tableau principal. Une ronde de qualification pourrait avoir lieu le vendredi avant la compétition.

L'objectif est d'augmenter l'offre de service en compétition de haut calibre au Québec et de rejoindre les événements majeurs au Canada.

1.2 Clientèle cible

La clientèle visée est l'élite féminine et masculine québécoise et canadienne en volleyball de plage.

2. INSCRIPTION AUX TOURNOIS

Inscription : 96 \$/équipe

L'inscription aux tournois se fait en ligne sur le site Internet du Circuit SunSmash OPEN (www.sunsmash.ca/open). **La date limite d'inscription** à chaque tournoi est le **mardi (23h59) précédant l'événement**. La plateforme utilisée est MyTeamClick.

2.2 Désistement d'une équipe

Une équipe peut décider d'annuler son inscription et sa participation au tournoi avant la date limite d'inscription. Elle sera remboursée au complet.

Si le désistement se fait après la date limite d'inscription, une justification pour cause majeure sera nécessaire pour un remboursement complet. Le changement de partenaire est à privilégier en cas de blessure.

Si l'équipe se désiste le matin du tournoi, aucun remboursement.

2.3 Changement de partenaire

Un changement de partenaire sera accepté après la date limite d'inscription en cas de force majeure ou de blessure. Dans un tel cas, les règles suivantes s'appliquent :

- La date limite pour fournir la pièce justificative (billet du médecin ou une déclaration de bonne foi) est le **mercredi 23 h 59** afin de permettre la communication aux équipes en qualification et l'affichage de « l'horaire provisoire » sur Internet avant la fin de la journée.
Si une demande arrive après cette date, **le responsable de l'événement se réserve le droit d'accepter celle-ci sans changer l'horaire et les sections** s'il juge qu'il est trop tard pour communiquer avec les équipes concernées du changement.
- **C'est la responsabilité des joueurs** de regarder la dernière mise à jour de « l'horaire officiel » dans la journée de vendredi.

3. DÉROULEMENT DU TOURNOI

L'horaire est en ligne sur la plateforme MyTeamClick et est officielle le vendredi à 12h (midi).

3.1 Échauffement

Les matchs débuteront à l'heure prévue. Une équipe qui n'est pas sur le terrain à l'heure prévue perdra automatiquement la première manche par forfait 21-0. Quinze minutes supplémentaires seront accordées avant le forfait de la deuxième manche 21-0.

ÉCHAUFFEMENTS : Les équipes sont responsables d'être échauffées pour l'heure prévue au début du match. Si le terrain n'est pas disponible à l'heure prévue, un 10 minutes sera accordé aux équipes après la fin du match précédent.

3.2 Forfait et retard

Une équipe n'est pas sur le terrain à l'heure du début du match : perte de la première manche 21-0 (15 minutes après, forfait de la 2e manche 21-0).

Les deux équipes ne sont pas prêtes à jouer : le pointage passe de 0-0 à 7-7 ; après 5 autres minutes : 14-14 ; après 5 autres minutes : 21-21; après 5 autres minutes : 1-1 dans les manches, après 5 autres minutes : 10-10 dans le 3e set, après 5 autres minutes : forfait des deux équipes (défaite 2-0 par 21-0 et 21-0 pour les deux équipes).

Note : Si un forfait ou retard (d'un seul match) vient altérer le pointage lors d'une égalité à la fin des préliminaires dans ce groupe, une équipe ne pourra être éliminée au comptage. Donc, le gagnant du match entre les deux équipes à égalité sera considéré pour faire le classement des équipes dans la même section. Si trois équipes sont à égalité, le critère suivant est le ratio des points obtenus dans les matchs joués entre les équipes à égalité seulement. Un set supplémentaire de 7 points sera alors joué s'il y a toujours égalité.

4. RÉUNION DES JOUEURS

Le responsable d'événement pourra organiser une réunion des joueurs avant le début de son tournoi. La présence de tous les joueurs y sera alors fortement recommandée. S'il y a de nouvelles informations ou des modifications majeures, celles-ci seront annoncées par le responsable. Il est de la responsabilité de chaque athlète/équipe de prendre connaissance des informations importantes ainsi que de **l'horaire final et officiel** (des modifications pourraient être apportées à la suite d'une blessure, un désistement, un changement de partenaire, etc.). L'horaire devient officiel à **midi le vendredi**.

5. FORMAT DE COMPÉTITIONS

Chacun des promoteurs est libre d'offrir le format de compétition de son choix. Ce format, ainsi que le nombre de places disponibles prévu au tableau principal sera annoncé sur le site internet de l'événement. Lorsque le nombre d'inscriptions souhaité n'est pas atteint, le promoteur se réserve le droit de modifier de façon exceptionnelle le déroulement de la compétition pour offrir le meilleur produit aux joueurs. La décision sera affichée sur le site Internet dans la journée du mercredi précédent le tournoi.

Chaque événement du Circuit SunSmash OPEN est tenu sur trois jours :

Vendredi : Ronde de qualification en fin de journée

Samedi : Ronde préliminaire

Dimanche : Ronde éliminatoire

Dans un effort de développement du volleyball de plage au Québec, le promoteur pourrait aussi insérer certaines catégories jeunesse ciblées et/ou des volets récréatifs adultes comme activités parallèles au tournoi.

5.1 Tableau principal

Nombre de places

32 équipes par genre seront dans le tableau principal. Le nombre de places définitif sur le tableau principal sera annoncé par le responsable de l'événement dès la date limite d'inscription atteinte.

L'accès au tableau principal est déterminé selon le nombre de points d'entrée.

Les points d'entrée sont calculés selon les 3 dernières compétitions dans les 365 derniers jours. Les points de VBQ, Volleyball Canada, FIVB et prioritairement ceux du Circuit SunSmash OPEN seront considérés.

Les équipes n'ayant pas de points d'entrée ont également accès au tableau principal si le tableau est incomplet. Advenant le cas, ils se verront attribuer la dernière tête de série du tableau.

Laissez-passer (wild-card)

Un maximum de 2 laissez-passer par sexe sera possible. Les équipes peuvent provenir d'une autre province et/ou pays. Un formulaire devra être rempli et reçu par le promoteur à une date établie par celui-ci. À noter que le laissez-passer peut être accordé même si un des partenaires possède des points de classement.

5.2 Ronde de qualification

Une ronde de qualification aura lieu si le nombre d'inscription dépasse 32 équipes par genre ou le nombre d'équipe ne permet pas de faire des sections de 4 équipes. L'information se retrouve sur les site internet des événements ou la page facebook. Un remboursement partiel est offert pour les équipes non classées pour le tableau principal.

Le format des matchs est un set de 25 pts. 2 matchs assurés.

ATTENTION : aucun remboursement n'est prévu si une équipe inscrite ne peut se présenter à la ronde de qualification. Lors de l'inscription, assurez-vous d'être disponible pour **le vendredi en fin d'après midi (le jeudi pour l'OPEN gaspésien)**

5.3 Ronde préliminaire

La ronde préliminaire débute le samedi et chaque partie débute dès la fin de la précédente à l'heure prévue à l'horaire. Tous les matchs sont des 2 de 3 (21-21-15). En cas de retard, un maximum de 10 minutes seront accordées aux équipes pour se préparer.

Bris d'égalité dans les sections (selon les règlements de Volleyball Canada) :

Le classement à l'intérieur d'une même section sera déterminé selon cette procédure, dans l'ordre :

- 1- L'équipe ayant le meilleur quotient de matchs gagnés/perdus, tenant compte des matchs joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement;
- 2- L'équipe ayant le meilleur quotient de manches gagnées/perdues, tenant compte des matchs joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement;
- 3- L'équipe ayant le meilleur quotient de manches gagnées/perdues, tenant compte de tous les matchs de la ronde, se verra attribuer le meilleur classement;
- 4- L'équipe ayant le meilleur quotient de points pour/contre, tenant compte des manches jouées entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement;
- 5- L'équipe ayant le meilleur quotient de points pour/contre, tenant compte de toutes les manches de la ronde, se verra attribuer le meilleur classement;
- 6- Si l'égalité persiste, le classement des équipes toujours à égalité est déterminé en fonction du classement des têtes de série établi au début du tournoi (dans les cas où ce principe cause l'élimination d'une équipe et si le temps le permet, un set suicide de 7 points peut être joué).

Lorsque ce règlement en cas de bris d'égalité est appliqué, voici les procédures à suivre :

- A) Lorsque **deux équipes** sont à égalité, les critères de bris d'égalité sont appliqués les uns après les autres jusqu'à ce que l'égalité soit brisée.
- B) Lorsque **trois équipes ou plus** sont à égalité, les critères de bris d'égalité sont appliqués les uns après les autres jusqu'à ce que toutes les équipes soient classées.

Note : Cela signifie que s'il y a égalité entre les équipes X, Y et Z et que le critère 2 réussit à déterminer X comme la première, Y comme deuxième et Z comme troisième, alors aucun autre critère ne doit être appliqué. L'égalité est brisée.

Cependant, si le critère 2 détermine le classement d'une des équipes, les équipes qui sont encore à égalité seront classées en utilisant le critère 3 et ainsi de suite. Ne revenez pas au critère 1. Passez aux critères suivants en utilisant les résultats des équipes X, Y et Z pour le critère 4.

Bris d'égalité entre deux groupes

- 1- L'équipe ayant le meilleur quotient de matchs gagnés/perdus, tenant compte de tous les matchs joués de la ronde, se verra attribuer le meilleur classement ;
- 2- L'équipe ayant le meilleur quotient de manches gagnées/perdues, tenant compte de tous les matchs joués de la ronde, se verra attribuer le meilleur classement ;
- 3- L'équipe ayant le meilleur quotient de points pour/contre, tenant compte de toutes les manches jouées de la ronde, se verra attribuer le meilleur classement ;
- 4- Match suicide de 7 points.

5.4 Ronde éliminatoire

Le format de la ronde éliminatoire ainsi que le nombre d'équipes admises à celle-ci seront précisés selon le nombre d'équipe participante. Tous les matchs sont des 2 de 3 (21-21-15).

6. RÈGLEMENTS DE JEU

Les normes et les règles de jeu du volleyball de plage seront les règlements tels que publiés par la Fédération Internationale de Volleyball (FIVB) dans [Official Beach Volleyball Rules](#) et [amendées par Volleyball Canada](#). Il est possible que des ajustements soient apportés en cours de saison sur avis de Volleyball Canada ou de la Fédération Internationale de Volleyball (FIVB). Les arbitres fédérés transmettront les amendements aux règlements à la réunion des athlètes.

Chaque joueur a la responsabilité de connaître les règlements. Il est à noter que ce sont les règlements de Volleyball Canada qui sont appliqués au Québec.

7. ARBITRAGE

7.1 Responsabilité de l'officiel (obligatoire)

La ronde de qualification, la ronde préliminaire ainsi que les huitièmes de finale peuvent être arbitrées par des joueurs, en fonction de l'horaire prévu à cet effet.

Responsabilités des « équipes-arbitres » :

- Connaître et respecter l'horaire d'arbitrage.
- Les deux joueurs doivent être en fonction, un de chaque côté du terrain et debout.
- Un joueur fait office de premier arbitre, sur la chaise d'arbitre quand elle est fournie, et peut utiliser un sifflet.
- L'autre joueur fait office de second arbitre à égalité du filet et doit s'occuper du pointage.
- L'équipe-arbitre est responsable d'appeler et de faire respecter le temps d'échauffement.
- L'équipe-arbitre doit remettre la feuille de pointage à la table de l'organisateur.
- Si une équipe ne peut pas respecter son horaire d'arbitrage, elle doit trouver une équipe remplaçante. Une confirmation doit être donnée par les deux équipes au responsable de tournoi pour ne pas être sujette à une sanction.
- Le joueur-arbitre a le droit d'appeler un carton jaune ou rouge même si physiquement, il n'en a pas. Voici un rappel des règles :
Carton jaune peut être donné au joueur concerné pour conduite antisportive uniquement ou délai de jeu. **Cet avertissement est valide pour tout le match et pour l'équipe.** Une seconde conduite antisportive ou une conduite grossière par tout membre de l'équipe mènera à un carton rouge/pénalité (point et service à l'adversaire). La répétition d'une conduite grossière dans une même manche sera également pénalisée et une troisième sanction pour conduite grossière mènera à l'expulsion pour le set du joueur visé. Une conduite injurieuse résulte en une expulsion immédiate pour le set. Une agression mènera à une disqualification.

Une équipe qui ne respecte pas sa tâche d'arbitrage est disqualifiée pour le reste du tournoi.

Un arbitre en volleyball de plage de l'APAVQ sera sur place en tout temps le samedi et le dimanche. Les athlètes sont invités à rencontrer l'arbitre pour toute question sur l'arbitrage. Pour la deuxième journée de compétition, des arbitres de l'APAVQ seront en fonction.

7.2 Code de conduite

Dans toutes les compétitions, le joueur devra respecter les règles suivantes :

- Garder un langage respectable envers les joueurs, entraîneurs, arbitres, officiels, organisateurs et lui-même.
- Bannir les comportements non désirables (Ex. : botter, frapper ou lancer agressivement un ballon et frapper les équipements).
- Respecter les décisions prises par l'organisateur.
- Respecter les décisions des arbitres.
- Avoir un bon esprit sportif.
- Respecter les règlements indiqués dans le cahier de l'athlète.
- Maintenir le site propre.
- Ne consommer aucune drogue en tout temps.

7.3 Politique antidopage

Selon le Programme canadien antidopage, développé par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et adopté par Volleyball Canada et Volleyball Québec, des sanctions s'appliquent pour l'utilisation de substances interdites en compétition ou hors compétition.

Selon cette politique, les personnes commettant des infractions de dopage seront expulsées immédiatement du tournoi par le comité de tournoi. Par la suite, un comité de discipline sera créé pour l'imposition de la sanction à la suite de cette infraction pour la ou les prochaine(s) année(s).

Il est la responsabilité de chaque participant de connaître les règles du [Programme canadien antidopage](#). Pour plus d'information, veuillez contacter le CCES au 1-800-672-7775 ou info@cces.ca.

8. CLASSEMENT CUMULATIF

8.1 Système des points de classement

- **Classement général** : Classement individuel de tous les participants en fonction de la somme des points mérités dans chacun des événements de l'année en cours.
- **Points d'entrée** : Permettent de classer les équipes inscrites à un tournoi donné pour déterminer celles devant passer par la qualification lorsqu'il y a trop d'équipes inscrites. Ce classement est fait à partir de la somme des points d'entrée des deux partenaires. Le calcul se fait à partir des **3 meilleurs résultats des 365 derniers jours**.

Tableau des points accumulés en fonction du résultat au tournoi: (information à venir)

- Les équipes **éliminées** lors des qualifications du vendredi (s'il y a lieu) obtiennent des points selon leur classement en fonction du nombre de places sur le tableau principal.

9. ATTRIBUTION DES NUMÉROS DE TÊTE DE SÉRIE (SEEDING)

1- Les numéros des têtes de série d'un tournoi sont attribués en fonction de la moyenne des trois meilleurs résultats finaux de compétitions pour les deux joueurs dans les 365 derniers jours.

Exemple 1 (4 tournois) : $1^{\text{er}} + 13^{\text{e}} + 4^{\text{e}} + 9^{\text{e}} = 14 / 3 =$ tête de série de 4.67

Exemple 2 (3 tournois) : $1^{\text{er}} + 4^{\text{e}} + 9^{\text{e}} = 14 / 3 =$ tête de série de 4.67

Exemple 3 (1 tournoi): $3^{\text{e}} =$ tête de série de 3.

2- Un joueur qui n'a aucune participation au Circuit SunSmash OPEN ni avec VBQ au cours des 365 derniers jours, mais des participations à des niveaux supérieurs (**FIVB, circuit canadien, etc.**) se verra attribuer un numéro de tête de série selon une analyse du comité organisateur.

Bris d'égalité

La procédure suivante s'applique lorsque les équipes possèdent le même numéro de tête de série (par ordre de priorité) :

- 1- Le nombre de points d'entrée des équipes;
- 2- Le nombre de points au classement général de l'année en cours;
- 3- La meilleure performance dans un Circuit SunSmash OPEN de l'année en cours (moyenne des deux joueurs);
- 4- La date et l'heure d'inscription.

10. BOURSES AUX ATHLÈTES

Le montant des bourses remises lors des différents tournois du Circuit est de 50% des inscriptions avec une répartition aux 3 premières équipes au classement final 60% pour la 1^{re} place, 30% pour la 2^e et 10% pour la 3^e place.

Ces montants peuvent être augmentés en lien avec les commanditaires du tournoi.

11. CHAMPIONNATS

Information à venir!

12. POLITIQUE D'ANNULATION OU D'INTERRUPTION

12.1 Avant la tenue du tournoi

Si le tournoi est annulé par exemple à cause de la température, du nombre insuffisant d'inscriptions ou en raison des mesures sanitaires, tous les joueurs se feront rembourser la totalité de l'inscription par le responsable de l'événement.

12.2 Lors du tournoi

Annulation de tournoi

La décision de retarder ou d'annuler l'événement, ainsi que la reprise du jeu, revient au comité de tournoi (orage, pluie forte, etc.). Si le délai causé par une ou plusieurs interruptions ne dépasse pas deux heures, les matchs sont repris là où l'interruption s'est produite. Si le délai causé par une ou plusieurs interruptions dépasse deux heures, le tournoi est annulé. Si moins de 25% des matchs de la ronde préliminaire sont joués, les équipes se feront rembourser au moins 60% des frais d'inscription.

Pour l'annulation d'un tournoi, différentes procédures s'appliquent selon l'avancement du tournoi :

- Si la ronde préliminaire est terminée ; l'organisateur remet les bourses aux équipes toujours dans la course en ronde éliminatoire (montant de la bourse divisé par le nombre d'équipe dans la course en ronde éliminatoire).
- Si plus de 25% des matchs de la ronde préliminaire sont joués ; partage de la bourse parmi toutes les équipes qui seraient classées pour le ronde éliminatoires au moment de l'interruption.
- Si moins de 25% des matchs de la ronde préliminaire sont joués ; l'organisateur rembourse au minimum 60% des frais d'inscription à chaque équipe.

Orage

Le jeu doit être interrompu dès qu'un orage s'annonce ; cette interruption persiste aussi longtemps que les risques d'orage sont présents (le comité de tournoi réévalue la situation toutes les 15 minutes).

Pluie et vent

Pour un tournoi sur sable, la pluie n'augmente pas les risques de blessures. Cependant, le comité de tournoi peut décider de suspendre les activités si la pluie devient torrentielle et/ou le vent trop violent (le comité de tournoi réévalue la situation toutes les 15 minutes).

BONNE SAISON !